

Faire son diagnostic RSE en immobilier et lancer sa démarche selon l'ISO26000



OBJECTIFS

Acquérir une méthodologie clé en main pour effectuer le diagnostic RSE d'une organisation immobilière en utilisant les principes et thématiques de l'ISO26000 traduites de manière opérationnelle dans le référentiel des labels LUCIE 26000 et LUCIE Progress.

Cette formation fait partie du parcours obligatoire pour obtenir une labellisation LUCIE Progress et LUCIE 26000 (pour ce dernier label une formation complémentaire est obligatoire).

NIVEAU & PUBLIC

Public : Responsables/professionnels Développement Durable / RSE / QSHE / RH, dirigeants d'organisations et référents de la démarche RSE

Prérequis : aucun

Effectif maximum : 15

INTERVENANT

Formateurs spécialisés membres de l'Agence LUCIE. Validés par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

MODALITES DE PARTICIPATION

Durée : 1 journée (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Alternance permanente entre théorie et pratique. Utilisation pour les sessions à distance de l'outil d'activités interactives : Klaxoon.

Application immédiate en séance sur mini-cas fictif d'organisation, exercices en sous-groupes, utilisation des expériences des participants pour enrichir les exercices.

Documents et outils méthodologiques présentés et utilisés pendant la formation.

Tous les outils opérationnels sont remis aux participants à l'issue de la formation.

Remise du référentiel LUCIE 26000 aux participants

PROGRAMME

Les fondamentaux de la RSE

- Historique et définitions de la RSE : 3 piliers du développement durable, limites planétaires, théorie du donut
- La réglementation aux échelles européenne et nationale : Grenelle 1 et 2, Loi Pacte, devoir de vigilance, CSRD
- Les référentiels existants sur la RSO : ODD, Global Compact, ISO 26000

L'ISO 26000

- Contextualisation de la norme
- Article 1 : Domaine d'application
- Article 2 : Termes et définitions
- Article 3 : Appréhender la responsabilité sociétale
- Article 4 : Les 7 principes de la responsabilité sociétale
- Article 5 : Les deux pratiques fondamentales.
 1. Le dialogue avec ses parties prenantes – les identifier, les prioriser
 2. Identifier sa responsabilité sociétale
- Article 6 : les 7 questions centrales de la responsabilité sociétale

Le référentiel LUCIE : la déclinaison opérationnelle de l'ISO 26000 (atelier participatif)

- Thématique 1 : Mettre en place une gouvernance responsable
- Thématique 2 : Respecter les droits des personnes

- Thématique 3 : Développer des relations et conditions de travail responsables
- Thématique 4 : Respect de l'environnement
- Thématique 5 : Loyauté des pratiques
- Thématique 6 : Respecter les intérêts des consommateurs
- Thématique 7 : Viser l'intérêt général et développement local et l'intérêt général

Initier sa démarche RSE et LUCIE PROGRESS

- Présentation rapide de la démarche de progrès au travers de la labellisation LUCIE (Progress et 26000)
- Identifier le contexte de son organisation
- Conseils pour réussir le lancement de sa démarche
- Outils méthodologiques :
 - Identification des parties prenantes – Exercice (30mn)
 - Définir sa matérialité - Exercice (30mn)
 - La méthode D-M-R : Documents – Moyens - Résultats
 - Rédiger ses engagements de progrès

Conclusion

Quiz final et évaluation de la formation